

# **AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE ET FRESCH DU 22 MARS 2021**

Entre :

L'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette, établie à L-4002 Esch-sur-Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, représentée par son collège des bourgmestre et échevins actuellement en fonction, à savoir :

Monsieur Georges MISCHO, bourgmestre,  
Monsieur Martin KOX, échevin,  
Monsieur Pierre-Marc KNAFF, échevin,  
Monsieur André ZWALLY, échevin,  
Monsieur Christian WEIS, échevin,

ci-après dénommée « la Ville », d'une part,

Et

L'Association sans but lucratif « FrEsch A.S.B.L. », établie et ayant son siège à L-4222 Esch-sur-Alzette, 163, rue de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F12816 représentée par son Conseil d'Administration actuellement en fonctions et pour les besoins de la présente convention par :

- Monsieur Jean-Paul ESPEN, Vice-Président
- Monsieur Ralph WALTMAINS, Trésorier

Dénommée ci-après « l'Association »

## **Préambule**

Considérant que la Ville et l'Association sont entrés en relation contractuelle le 22 mars 2021 ;

Considérant que par cette dite Convention, la Ville s'est engagée à une participation financière à hauteur de **5.500.000 EUR** (*cinq millions cinq cents mille euros*) pour l'année 2021 ;

Considérant que la participation financière de la Ville pour les années suivantes sera retenue par avenant à la convention initiale;

Au vu de ce qui précède, l'article 17 « Participation financière de la Ville » est modifié comme suit :

## **Article 17 : Participation financière de la Ville**

« Pour l'année budgétaire 2022, la Ville accorde à l'Association une subvention de **2.700.000 EUR** (*deux millions-sept cent mille euros*) à l'Association pour l'accomplissement de ses missions.

*Le subside sera payable quinze jours après l'approbation par le Conseil Communal.*

Fait à Esch-sur-Alzette en deux exemplaires, le \_\_\_\_\_

***Collège des Bourgmestre et Echevins***

***FRESCH ASBL***

Georges MISCHO, Bourgmestre

Jean-Paul ESPEN, Vice-président

Martin KOX, Echevin

Ralph WALTMANS, Trésorier

Pierre-Marc KNAFF, Echevin

André ZWALLY, Echevin

Christian WEIS, Echevin.